

OFI FINANCIAL INVESTMENT - PRECIOUS METALS R



Reporting Mensuel - Actifs réels - Juillet 2022

Depuis le 16/09/2019, OFI PRECIOUS METALS est devenu l'un des compartiments de la SICAV OFI FINANCIAL INVESTMENT. Son nom a changé en faveur de OFI FINANCIAL INVESTMENT - PRECIOUS METALS. Il conserve les mêmes caractéristiques que le FCP OFI PRECIOUS METALS, ses parts conservent les mêmes codes ISIN et les mêmes performances que les parts du FCP OFI PRECIOUS METAL.

L'objectif de gestion d'OFI FINANCIAL INVESTMENT - Precious Metals est d'offrir une exposition synthétique à l'indice de stratégie « Basket Precious Metals Strategy ». Cet indice de stratégie vise à être représentatif d'un panier composé de métaux précieux et de produits sur taux d'intérêt. Le fonds reproduit à la hausse comme à la baisse les variations de l'indice de stratégie. L'équipe de gestion du fonds propose une exposition au secteur des métaux précieux sans passer par les actions minières du secteur, avec une offre simple et transparente. Le fonds est couvert quotidiennement contre le risque de change.

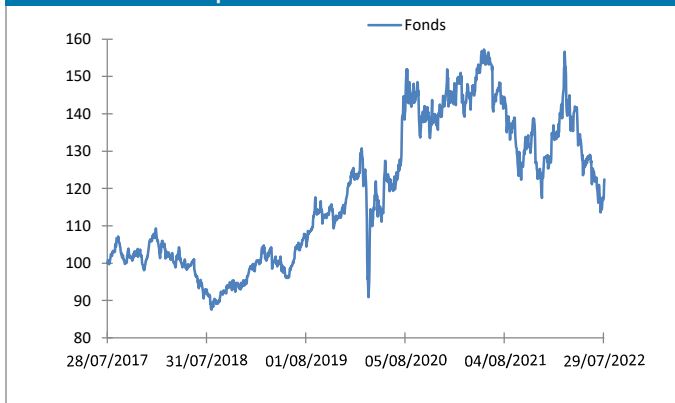
Chiffres clés au 29/07/2022

Valeur Liquidative Part R (en euros) :	753,06
Actif net de la Part R (en millions d'euros) :	669,02
Actif net Total des Parts (en millions d'euros) :	1 301,63
Nombre de lignes :	13

Caractéristiques du fonds

Code ISIN :	FR0011170182
Ticker :	PRIMPFR FP
Classification Europerformance :	Matières Premières
Pays de distribution	AT, BE, DE, ES, FR, PT
Société de gestion :	OFI Asset Management
Analyste/Gérant :	Benjamin LOUVET - Olivier DAGUIN
Forme juridique :	SICAV
Affectation du résultat :	Capitalisation
Devise :	EUR
Date de création :	08/03/2012
Horizon de placement :	Supérieur à 5 ans
Valorisation :	Quotidienne
Limite de souscription :	J à 12h
Limite de rachat :	J à 12h
Règlement :	J+2
Frais de gestion :	1,50%
Frais courants :	1,50%
Droits d'entrée :	2,00% max
Droit de sortie :	Néant
Commission de souscription :	Néant
Commission de rachat :	Néant
Commission de surperformance :	Néant
Dépositaire :	SOCIETE GENERALE PARIS
Valorisateur :	SOCIETE GENERALE PARIS

Evolution de la performance d'OFI Precious Metals - 5 ans



Evolution de la valeur liquidative (base 100, 5 ans glissants)

Source : Europerformance

Profil de risque et de rendement

A risque moins élevé A risque plus élevé

← Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Le risque du Compartiment se situe actuellement au niveau 6 de l'indicateur synthétique. Le Compartiment présente un profil offensif du fait d'une exposition au domaine des matières premières, classe d'actifs qui a une volatilité comprise traditionnellement entre 15% et 25%. Le capital du Compartiment ne fait l'objet d'aucune garantie et l'investisseur est susceptible de perdre tout ou partie de la somme investie.

Performances & Volatilités

	1 mois Perf.	3 mois Perf.	6 mois Perf.	Année 2022 Perf.	Volat.	1 an glissant Perf.	Volat.
Fonds	0,90%	-8,97%	-8,27%	-4,84%	23,82%	-14,56%	23,07%

	3 ans Perf. Annualisée	5 ans Perf. Annualisée	Depuis création Perf. Annualisée
Fonds	4,52%	4,09%	-2,69%

Source : Europerformance

Performances mensuelles

	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
2017	7,93%	3,31%	-1,63%	-0,25%	-0,14%	-2,24%	2,23%	4,60%	-4,00%	0,45%	0,68%	2,60%	13,77%
2018	1,39%	-1,98%	-3,52%	-0,62%	-0,03%	-4,01%	-2,66%	-3,09%	2,74%	0,22%	0,14%	4,23%	-7,30%
2019	4,02%	3,39%	-4,41%	0,78%	-3,28%	8,02%	2,33%	6,00%	-2,71%	4,64%	-2,70%	4,89%	22,01%
2020	4,39%	-2,22%	-6,79%	2,33%	7,61%	0,41%	12,93%	3,68%	-5,03%	-2,80%	1,02%	8,43%	24,54%
2021	-2,76%	-0,07%	0,63%	4,94%	2,94%	-6,63%	-1,23%	-3,69%	-9,26%	4,42%	-6,29%	4,98%	-12,54%
2022	3,73%	5,63%	-1,27%	-3,36%	-5,06%	-4,98%	0,90%						-4,84%

Source : Europerformance

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

OFI Asset Management • Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 92-12 • N° de TVA intra-communautaire : FR 51384940342 •

S.A à Conseil d'Administration au capital de 42 000 000 Euros • APE 6630Z 22 rue Vernier 75017 Paris •

Tél. : + 33 (0)1 40 68 17 17 • Fax : + 33 (0)1 40 68 17 18 • www.ofi-am.fr



OFI FINANCIAL INVESTMENT - PRECIOUS METALS R

Reporting Mensuel - Actifs réels - Juillet 2022



Depuis le 16/09/2019, OFI PRECIOUS METALS est devenu l'un des compartiments de la SICAV OFI FINANCIAL INVESTMENT. Son nom a changé en faveur de OFI FINANCIAL INVESTMENT - PRECIOUS METALS. Il conserve les mêmes caractéristiques que le FCP OFI PRECIOUS METALS, ses parts conservent les mêmes codes ISIN et les mêmes performances que les parts du FCP OFI PRECIOUS METAL.

Composition de l'indice		
CONTRAT A TERME	CODE	POIDS
OR	GC	35,0%
ARGENT	SI	20,0%
PLATINE	PL	20,0%
PALLADIUM	PA	20,0%
SOFR 3 Mois	SRA	5,0%

Source : OFI AM

Contribution à la performance mensuelle brute		
Contrat à terme	Performance du marché	Contribution au portefeuille
Or	-2,51%	-1,03%
Argent	-0,76%	-0,17%
Palladium	11,15%	2,40%
Platine	-0,61%	-0,10%
SOFR 3 Mois	-0,06%	0,00%

Source : OFI AM

Commentaire de gestion

Le fonds OFI Financial Investment – Precious Metals termine le mois de juillet sur une performance de +0,90%.

Les métaux précieux ont évolué en ordre dispersé ce mois-ci : l'or, l'argent et la platine ont reculé de -2,51%, -0,76% et -0,61% respectivement tandis que le palladium affichait un rebond de 11,15%.

Les banques centrales ont réaffirmé leur volonté de juguler l'inflation et, pour ce faire, de poursuivre leurs resserrements monétaires. Toutefois, J. Powell a semblé adoucir légèrement son discours après avoir relevé les taux directeurs américains de 75 bps en juillet, laissant entendre que la suite serait beaucoup plus progressive. Associé à un PIB américain ressorti en territoire négatif pour le 2^{ème} trimestre consécutif, il n'en fallait pas plus pour que les intervenants financiers imaginent un cycle de hausses de taux quasi terminé. Les taux réels ont ainsi reculé de 55 bps sur le mois, rendant la détention de métaux précieux plus attractive. Les cours de l'or et de l'argent, impactés par la hausse du dollar en début du mois, ont ainsi effacé l'essentiel des pertes lors des derniers jours de juillet.

Les autres métaux eux, plus industriels, restent impactés par le ralentissement économique dans les pays occidentaux et la politique zéro COVID en Chine. La reprise s'amorce toutefois en Chine tant bien que mal et les ventes de voitures thermiques et hybrides profitaient du mouvement avec une progression de 24% et 190% par rapport à l'année dernière, ce qui peut expliquer le rebond du palladium. Cette tendance pourrait se poursuivre dans les prochains mois avec la mise en place de plans de relance, que ce soit à l'échelle nationale ou locale.

L'or est, de son côté, dans une situation globalement favorable. En effet, si la réserve fédérale (FED) devait décider de poursuivre la hausse des taux coûte que coûte pour juguler l'inflation, les actifs risqués seraient alors sous pression et l'or devrait être très recherché. A l'inverse, si la FED hésitait à pousser l'économie en récession et devait redevenir accommodante, l'or profiterait alors de la correction qu'une telle décision entraînerait sur les taux réels.

Alors que la situation est plus incertaine que jamais tant au niveau de la politique intérieure, la politique internationale (Ukraine, Taiwan) et de l'économie, une exposition aux métaux précieux semble donc offrir une diversification attractive.

Benjamin LOUVET - Olivier DAGUIN - Gérant(s)

Principales lignes par type d'instrument

Titres de Créances Négociables			
Libellé	Poids	Pays	Échéance
BTF ETAT FRANC 03/08/2022	21,51%	France	03/08/2022
BTF ETAT FRANC 28/09/2022	18,44%	France	28/09/2022
BTF ETAT FRANC 31/08/2022	16,14%	France	31/08/2022
BTF ETAT FRANC 12/10/2022	11,52%	France	12/10/2022
BTF ETAT FRANC 17/08/2022	6,92%	France	17/08/2022

Source : OFI AM

Swap		
Swap sur indice	Poids	Contrepartie
Basket Precious Metal Strategy Index	104,84%	UBS/SG/BNP/JPM/BoFA

Source : OFI AM

Indicateurs statistiques

	Ratio de Sharpe 1 an	Ratio de Sharpe 3 ans	Ratio de Sharpe depuis création	Fréquence de gain	Perte max. 1 an	Délai de recouvrement
Fonds	-0,49	0,21	-0,13	50,98%	-25,43%	-

Source : Europerformance

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

OFI Asset Management • Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 92-12 • N° de TVA intra-communautaire : FR 51384940342 •

S.A à Conseil d'Administration au capital de 42 000 000 Euros • APE 6630Z 22 rue Vernier 75017 Paris •

Tél. : + 33 (0)1 40 68 17 17 • Fax : + 33 (0)1 40 68 17 18 • www.ofi-am.fr



OFI FINANCIAL INVESTMENT - PRECIOUS METALS R

Reporting Mensuel - Actifs réels - Juillet 2022



Depuis le 16/09/2019, OFI PRECIOUS METALS est devenu l'un des compartiments de la SICAV OFI FINANCIAL INVESTMENT. Son nom a changé en faveur de OFI FINANCIAL INVESTMENT - PRECIOUS METALS. Il conserve les mêmes caractéristiques que le FCP OFI PRECIOUS METALS, ses parts conservent les mêmes codes ISIN et les mêmes performances que les parts du FCP OFI PRECIOUS METAL.

Fiscalité pour la Belgique

Parts de capitalisation

Compartiment susceptible d'investir plus de 10 % en créances : oui

Fiscalité (résidents belges). T.O.B. [en cas de rachat et en cas de passage d'un compartiment de capitalisation vers un autre compartiment de capitalisation ou de distribution]: (ou de distribution ne portant pas sur la totalité du produit net) : 1,32 % (max. 4000 EUR).

Précompte mobilier :

- Investisseurs personnes physiques résidents belges agissant à titre privé:
 - Si investissement du patrimoine à plus de 10% en créances, précompte mobilier libératoire de 30% sera dû sur la plus-value issue de titres de créances lors de la cession, du rachat ou du partage de l'avoir social (TIS bis) ;
 - à défaut (investissement à moins de 10% en créances), exonération en cas de la cession, de rachat ou de partage de l'avoir social.
- investisseurs sociétés (résidentes belges) : précompte mobilier non libératoire et imputable sur l'impôt final ; en principe, imposition au taux ordinaire de l'impôt des sociétés (29,58% sauf application, le cas échéant, des taux réduits).

Information pour la Belgique

La durée du compartiment est illimitée. Les informations contenues dans ce document ne doivent pas être la seule base d'évaluation d'un quelconque investissement. Tout investissement dans le Compartiment doit être fait conformément à la documentation juridique en vigueur (documentation d'information clé pour l'investisseur disponible en français, prospectus disponible en français sur le site www.ofi-am.fr), ainsi que les statuts et les rapports (semi-) annuels, disponibles gratuitement en français, sur demande, auprès d'OFI ASSET MANAGEMENT, et de CACEIS Belgium. Avant toute décision d'investissement, veuillez lire attentivement la documentation d'information clé pour l'investisseur et le prospectus disponibles sur le site www.ofi-am.fr ou a auprès de l'établissement chargé du service financier en Belgique, CACEIS Belgium, Avenue du Port 86 C boîte 320, 1000 Bruxelles. La Valeur Nette d'Inventaire(VNI) est publiée sur le site FUNDINFO.BE. Pour toute plainte, veuillez contacter le service interne de plainte • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr.

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Sales Department • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

Risques

- Risque en capital : Le risque que le capital investi ne soit pas intégralement restitué est inhérent à ce type de gestion, celle-ci n'incluant pas de garantie en capital.
- Risque lié à l'investissement dans des Instruments Financiers à Terme sur matières premières: Le Compartiment est exposé au cours des matières premières par le biais de swaps sur indices de matières premières. Il est à noter qu'une baisse des marchés de matières premières ainsi que des conditions exogènes (conditions de stockage, conditions météorologiques ...) pourront entraîner une baisse de la valeur liquidative du Compartiment. En effet, l'évolution du prix d'un contrat à terme sur matières premières est fortement liée au niveau de production courant et à venir du produit sous-jacent voire du niveau des réserves naturelles estimées dans le cas des produits sur l'énergie.
- Les facteurs climatiques et géopolitiques peuvent également altérer les niveaux d'offre et de demande du produit sous-jacent considéré, et donc en modifier la rareté attendue sur le marché.
- Risque de crédit : risque que les obligations perdent toute valeur au cas où l'émetteur de cette obligation n'est pas en mesure de rembourser sa dette à la date fixée.
- Risque de liquidité: Certains titres financiers peuvent se révéler impossibles à vendre rapidement à un moment donné ou être vendus avec une décote.
- Risque de gestion : dans des conditions de marchés anormales, les techniques de gestion habituelles pourraient se révéler inefficaces ou défavorables.
- Risque des instruments dérivés Certains instruments dérivés peuvent augmenter la volatilité du compartiment ou exposer le compartiment à des pertes supérieures au prix de ces instruments dérivés.
- Risques opérationnels : sur les marchés émergents en particulier, le fond peut perdre tout ou partie de sa valeur en cas de défaut de l'entité dépositaire d'un actif, de fraude, de corruption, de décisions politiques ou tout autre événement indésirable.
- Risque de contrepartie : Le compartiment peut perdre de l'argent à la suite d'une défaillance d'un acteur du marché avec lequel il est en relation. Vous trouverez plus d'informations ainsi qu'un aperçu complet des risques dans le KIID et le prospectus.

Depuis le 16/09/2019, OFI PRECIOUS METALS est devenu l'un des compartiments de la SICAV OFI FINANCIAL INVESTMENT. Son nom a changé en faveur de OFI FINANCIAL INVESTMENT - PRECIOUS METALS. Il conserve les mêmes caractéristiques que le FCP OFI PRECIOUS METALS, ses parts conservent les mêmes codes ISIN et les mêmes performances que les parts du FCP OFI PRECIOUS METAL.

Politique de gestion des réclamations clients

Le groupe OFI a établi et maintient opérationnelle une procédure spécifique de traitement des réclamations de ses clients conformément à la réglementation applicable, en premier lieu son service client interne.

Définition du terme « Réclamation »

On entend par réclamation une déclaration actant du mécontentement d'un client envers OFI AM ou l'une de ses filiales. Une demande d'information, d'avis, de clarification, de service ou de prestation n'est donc pas une réclamation.

Comment envoyer votre réclamation ?

Vous avez la possibilité d'adresser une réclamation relative à un service d'investissement fourni par une des sociétés du groupe OFI ou relative à la souscription d'un OPCVM géré par l'une de ses sociétés de gestion. Vous pouvez ainsi soit vous adresser à votre interlocuteur habituel, soit envoyer un courrier à l'attention de la Direction de la Conformité et du Contrôle Interne (DCCI), 22 rue Vernier, 75017 Paris.

Déroulement du traitement de votre demande

Vous recevrez, à compter de la réception de votre réclamation par nos services :

- un accusé-réception dans un délai de dix jours ouvrables, sauf si la réponse vous est apportée dans l'intervalle ;
- une réponse dans un délai maximal de deux mois (sauf en cas de circonstances particulières qui vous seront dûment justifiées).

Recours à la médiation de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)

Si, à la suite de votre réclamation, la réponse apportée par le groupe OFI ne devait pas vous convenir, vous pourriez également saisir le Médiateur de l'AMF via le lien suivant : www.amf-france.org ou écrire à l'adresse suivante : Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse, 75 082 Cedex 02.

Glossaire

Performance cumulative :

la performance mesure le gain ou la perte de valeur d'un placement sur une certaine période.

Performance annualisée :

la performance annualisée correspond à la performance d'un placement sur une base annuelle.

Volatilité :

la volatilité mesure les amplitudes des variations du cours d'un actif financier. Plus la volatilité d'un actif est élevée et plus l'investissement dans cet actif sera considéré comme risqué.

Ratio de Sharpe :

Le ratio de Sharpe a pour objet de mesurer le couple rendement-risque de chaque investissement et correspond, sur une période, à l'écart entre la performance annualisée de l'investissement par rapport au taux sans risque (EONIA Capitalisé) divisé par la volatilité de l'investissement.

Fréquence de gain :

La fréquence de gain d'un fonds mesure en pourcentage le nombre de fois où celui-ci a délivré une performance positive (en absolu) ou supérieure à celle de son benchmark (en relatif) sur une période.

Perte Maximum :

Représente la performance la plus mauvaise réalisée par un investisseur qui serait entré au plus haut pour sortir au plus bas à l'intérieur d'une période définie.

Délai de recouvrement :

Représente le nombre de jours, semaines, mois ou années nécessaires à un investisseur pour récupérer l'investissement initial.

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Sales Department • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr